

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 7 Avril 2025 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraïche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2025-04-434

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption des procès-verbaux du 3 mars 2025®
- 4) Acceptation des déboursés de mars 2025®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Démission du conseiller no 6
- 7) Situation financière au 31-03-2025
- 8) Soumission-achat tracteur®
- 9) Soumission branchement réseau aqueduc®
- 10) Adoption du rapport 2024 du service incendie®
- 11) Affectation au fond éolien non affecté®
- 12) Affectation au fond réservé pour l'eau potable®
- 13) Achat d'articles promotionnels®
- 14) Feux d'artifices du 26 juillet 2025®
- 15) Bourse d'études®
- 16) Suivi du conseil
- 17) Correspondance ;
- 18) Varia ;
- 19) Période de questions
- 20) Levée de la séance ; ®

2025-04-435

Adoption du procès-verbal du 3 mars 2025

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 3 mars 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-04-436

Acceptation des déboursés de mars 2025

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les déboursés de mars 2025 soient adoptés tels que présentés.

2025-04-437

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 mars 2025 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 62 026,26 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2025-04-438 **Démission du conseiller poste # 6**

Le directeur général informe le conseil municipal, de la démission du conseiller au poste numéro 6, avec prise d'effet immédiat.

2025-04-439 **Situation financière au 31 mars 2025**

Le rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 mars 2025 ; Est présentée par le directeur général.

2025-04-440 **Appel d'offres pour l'achat d'un tracteur**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a comme projet l'achat d'un tracteur qui va lui permettre d'entretenir la piste d'atterrissage, les accotements de rues ainsi que de souffler la neige pour élargir les rues et stationnements en hiver ;

Considérant l'appel d'offres qui a pris fin le 24 mars dernier ;

Considérant que nous avons reçu qu'une seule offre, et que celle-ci était en dessous de l'estimé déjà fait ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois et résolu unanimement QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ accepte la soumission de JNG Thériault inc. au montant de 183 900,20 \$ plus taxes applicables, financé avec un crédit-bail de cinq (5) ans et une mise de fonds de 50 000 \$ puisée à même le fonds éolien non affecté et mandate le directeur général de signer au nom de la municipalité les documents qui s'y rattachent.

2025-04-441 **Soumission branchement réseau d'aqueduc**

CONSIDÉRANT QUE le nouveau développement domicilié qui voit le jour sur le terrain de l'ancien 109 Principale Madeleine centre ayant appartenu à Michel Tadros ;

Considérant que le promoteur a demandé à la municipalité d'être desservi par le réseau d'aqueduc municipal ;

Considérant la soumission reçue de l'entreprise Les Excavations Dubé et Cassivi inc. au montant de 95 484,00 \$ plus taxes ;

Considérant que ce prolongement du réseau est admissible à la subvention du TECQ ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Denis Lavoie et résolu unanimement QUE LE CONSEIL MUNICIPAL accepte la soumission de Les excavations Dubé et Cassivi inc. au montant de 95 484,00 \$ \$ plus taxes applicables, et que le directeur général Vital Côté soit autorisé à faire une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins Mer et Montagnes, remboursable à la réception de la subvention en 2026.

2025-04-442 **Dépôt du rapport d'activité du service incendie**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolut unanimement d'accepter le rapport annuel 2024 du service incendie préparé par le chef du service M. Steve Dumont, tel que présenté.

2025-04-443

Affectation au fond éolien non affecté

CONSIDÉRANT des réparations non budgétées sur le porteur sur roues (loader) au montant de 9356.39 \$ taxes comprises ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois et résolu unanimement QUE la facture de Paul Équipement pour la réparations du porteur sur roues au montant de 9356.39 \$ soit payée à même le fond éolien non affecté.

2025-04-444

Affectation au fond réservé pour l'eau potable

CONSIDÉRANT des réparations non budgétées au puit d'eau potable de Manche-d'Épée pour le remplacement de la sonde de niveau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Albiny Fournier et résolu unanimement QUE la facture de Ganex au montant de 7353.81 \$ pour l'achat et l'installation de la sonde de niveau au puits de Manche-d'Épée, soit payée à même le fond réservé pour l'eau potable.

2025-04-445

Achat d'articles promotionnels

Considérant que la municipalité continue d'opérer le site du phare Cap-de-la-Madeleine à l'été 2025 ;

Considérant que le conseil veut promouvoir le bateau et les sorties en mer ;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement de procéder à l'achat d'articles promotionnels, pour la boutique sur le site du Phare, à l'image du bateau le Cap-à-l'Ours.

2025-04-446

Feux d'artifice

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu unanimement de présenter encore cette année, des feux d'artifice, soit le 26 juillet et de réserver l'entreprise Spec-Tech inc. avec un budget similaire à l'an passée, soit 6000 \$ plus taxes.

2025-04-447

Bourse d'étude sec 5

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement que la Municipalité remette une bourse de 250 \$ à un élève de secondaire 5 de la polyvalente St-Maxime de Mont-Louis.

Rapport du conseil

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

Le Maire, Joël Côté, fait lecture des diverses correspondances.

Varia

2025-04-448

Jeux des 50 ans et plus

Considérant la demande reçue du comité des jeux ;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement de donner 50 \$ pour les jeux des 50 ans et plus.

2025-04-449

Chambre de commerce de la Haute Gaspésie

Considérant la position de la chambre de commerce de la Haute-Gaspésie en ce qui concerne la protection du caribou montagnard ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu unanimement de résilier la carte de membre de la chambre de commerce de la Haute-Gaspésie.

2025-04-450

Lettre ouverte de Nature Québec

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu unanimement que la municipalité appuie la lettre ouverte de Nature Québec sur la protection du caribou montagnard de la Gaspésie.

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2025-04-451

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée,
il est 19 h 25

Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général

